

**BRADERIE DE PARAMÉ : Samedi 23 juillet 2022 (8h - 18h)**

**Formulaire d'inscription pour les particuliers**

**À déposer aux boutiques Vêtements Roux (rue de la Gardelle)**

**Ou l'Esprit Chasseur (rue des Six Frères Ruellan)**

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR** (établi en vertu de l'art : R321-9 du code pénal)

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_  
Titulaire de la pièce d'identité de type : Carte d'identité, Passeport, autre (entourer la pièce)  
N° de la pièce d'identité : \_\_\_\_\_ délivrée le : \_\_\_\_\_ par : \_\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur -ne pas être commerçant  
-ne vendre que des objets personnels et usagés  
-ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Fait à----- le-----  
Signature :

**TARIF ET EMPLACEMENT** (les emplacements sont vendus par module de 2 mètres incompressibles)

**A) Tarif enfant (moins de 12 ans) :**  
**10 eur (soit 5 eur le m) le premier module de 2 mètres linéaires :**  
Nbre modules « enfant » souhaité :-----

**B) Tarif adulte (plus de 12 ans) :**  
**15 eur pour le premier module de 2 mètres linéaires puis 10 eur pour les modules suivants (5eur le m)**  
Nbre modules « adulte » souhaité :-----

Merci de nous indiquer votre choix d'emplacement en indiquant la rue ainsi que le **N° MARQUE AU SOL**

- rue Ange Fontan : n° d'emplacement -----
- rue Gustave Flaubert : n° d'emplacement -----
- rue des Six Frères Ruellan : n° d'emplacement-----
- Place Georges Coudray (place de la Mairie) : n° d'emplacement -----
- Rue de la Gardelle : n° d'emplacement-----
- Sans préférence : -----

Votre inscription devra être retournée **avant le 16/07/2022**. Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et l'organisation de la braderie se réserve la possibilité de déplacer un stand en cas de raison majeure.

**Date limite d'inscription par courrier : samedi 16 juillet 2022 possibilité de s'inscrire le samedi 23 juillet de 6h à 8h dans la limite des emplacements disponibles.**

**L'ANCP décline toute responsabilité si des dispositions préfectorales sont imposées dans le cadre des mesures sanitaires.**

**La braderie étant maintenue, malgré ce cas de force majeure, aucun remboursement ne sera exigible si l'exposant choisi de ne plus y participer.**

**VOTRE N° D'EMPLACEMENT VOUS SERA COMMUNIQUE PAR MAIL AU PLUS TARD LE 20 JUILLET 2022**

Fait à----- le-----

Lu et approuvé  
Signature (du représentant légal pour les mineurs) :

**Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :**

- Le formulaire d'inscription (correctement rempli), daté et signé
- La photocopie (recto-verso) de votre pièce d'identité (du représentant légal pour les mineurs)
- Votre chèque libellé à l'ordre de Paramé Commerce ou espèces
- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi du n° d'emplacement si vous souhaitez le recevoir par courrier

**Date limite d'inscription par courrier le 16/07/22, possibilité de s'inscrire lors de la permanence du samedi 23/07/2022 de 6h à 8h à la mairie annexe de PARAMÉ et dans la limite des places disponibles.**